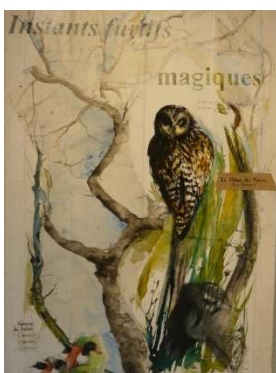




RAPPORT D'ACTIVITE 2015



Syndicat Mixte Loire et Goulaine
136, route du Pont de l'Ouen
44115 Haute-Goulaine
02 40 54 55 50

Sommaire

1	PARTIE 1: GENERALITES.....	3
1.1	Les compétences du Syndicat.....	3
1.2	Le budget	3
1.2.1	Fonctionnement	3
1.2.2	Investissement	4
1.2.3	Conclusions sur le budget	4
1.3	La représentation du SMLG dans les instances extérieures	4
2	PARTIE 2: COMPETENCE "Gestion du Marais de Goulaine et de ses affluents"	5
2.1	Travaux d'entretien du marais de Goulaine	5
2.1.1	Curage des douves et des canaux	5
2.1.2	Gestion des embâcles et élagage des arbres	7
2.1.3	Ripisylve Canal des Bardets.....	7
2.2	Lutte contre les inondations.....	8
2.2.1	Fonctionnement de la station de pompage	8
2.2.2	Travaux sur les ouvrages hydrauliques	8
2.3	Gestion du site Natura 2000	11
2.3.1	Gestion des niveaux d'eau	11
2.3.2	Programme Agroenvironnemental	11
2.3.3	Gestion des espèces invasives	11
2.3.3.1	Lutte contre la jussie.....	11
2.3.4	Lutte contre les ragondins, rats musqués	12
2.4	Contrat territorial	12
2.5	Débroussaillage canal des bardets	13
2.6	Missions d'appui technique.....	13
3	PARTIE 3: COMPETENCE "ANIMATION-DECOUVERTE"	13
3.1	Fréquentation des animations	13
3.1.1	Scolaires et centres de loisirs :	13
3.1.2	Grand public :	14
3.1.3	Total	14
3.2	Provenance des groupes.....	14
3.3	Répartition par cycle scolaire	15
3.4	Thèmes d'animation (scolaires uniquement).....	15
3.5	Fréquentation des expositions	15
3.6	Articles de presse et communication	15
3.7	Divers.....	16
3.8	Conclusion.....	16
4	PARTIE 4: Prospectives 2016.....	17
4.1	Compétence "Gestion du Marais de Goulaine et ses affluents"	17
4.1.1	Travaux sur les ouvrages hydrauliques	17
4.1.2	Contrat territorial.....	17
4.1.3	Gestion du site Natura 2000	17
4.1.4	GEMAPI.....	17
4.2	Compétence "Animation-Découverte"	17
	ANNEXES.....	18

1 PARTIE 1: GENERALITES

1.1 Les compétences du Syndicat

Pour rappel le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est compétent sur deux grands domaines. Le texte ci-dessous extrait des statuts du Syndicat précise ses domaines de compétence.

"Article 3-1 : Gestion du marais de Goulaine et de ses affluents

1°) la lutte contre les inondations,

2°) la gestion et l'entretien du patrimoine hydraulique du marais de Goulaine, de ses principaux canaux : la Goulaine et les Bardets et de ses autres affluents,

Il est chargé :

- **de mettre en place un programme d'entretien qui réponde à un souci de préservation du réseau hydraulique, d'amélioration de la qualité des eaux, de protection de la ressource en eau et des milieux,**
- **d'engager les études, l'information et toutes procédures nécessaires à l'accomplissement de cette mission.**

La gestion, l'entretien et la maintenance des vannages d'Embreil et de Basse-Goulaine font l'objet d'un contrat entre le Syndicat et une société compétente.

Article 3-2 : Découverte et valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant

- **Le Syndicat a pour objet la découverte et la valorisation du marais de Goulaine et de son bassin versant au travers notamment du centre d'interprétation, la Maison bleue, permettant l'accueil du public et l'organisation d'actions pédagogiques et de découverte en lien avec les marais de Goulaine et son bassin versant, par exemple : animations nature, expositions, tables d'orientation, barques, sentiers d'interprétation, inventaires et suivis scientifiques, documents d'information au public."**

1.2 Le budget

Suite à la constatation d'un budget en déficit, les redevances sur les terres perçues par les riverains ont été augmentées en 2015. Cette augmentation a fait mécaniquement monter les participations financières des communes. En effet, statutairement, la somme des participations communales doit être égale à la somme des participations des riverains.

Les chiffres présentés ci-dessous pour l'année 2015 sont tirés du **compte administratif provisoire 2015**.

1.2.1 Fonctionnement

En dépenses, le CA établit un budget de fonctionnement pour l'année 2015 à 342 932.33 €.
En recettes, le CA établit un budget de fonctionnement pour l'année 2015 à 573 130, 16 €.

L'excédent de fonctionnement est de 230 197, 83 €.

1.2.2 Investissement

En dépenses, le CA établit un budget d'investissement pour l'année 2015 à 329 811.97 €.
En recettes, le CA établit un budget d'investissement pour l'année 2015 à 221 864.45 €.

Le déficit d'investissement est de 107 947.52 €.

1.2.3 Conclusions sur le budget

La situation financière du Syndicat est saine. Le budget 2015 a permis de réaliser la deuxième tranche de travaux sur les ouvrages hydrauliques et de définir le programme d'action du Contrat territorial 2016-2020.

L'excédent de fonctionnement couvre le déficit d'investissement et permet de constituer une réserve financière d'un montant de 122 250.31 € pour l'année 2016. En 2016, cet excédent sera utilisé, d'une part d'une réserve en cas de fonctionnement des pompes (coût électricité), pour un montant de 45 000 € et d'autre part, de la mise en œuvre du contrat territorial.

1.3 La représentation du SMLG dans les instances extérieures

Le SMLG est membre et représenté dans différentes instances et participe à de nombreux groupes de travail. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive mais permet d'avoir une vision de la diversité de ses représentations.

- ❖ *Commission départementale "marais"*
- ❖ *Groupe départemental "espèces invasives"*
- ❖ *Groupe régional "Natura 2000"*
- ❖ *Comité de Direction de l'Office du Tourisme du Vignoble Nantais*
- ❖ *Comité Leader*
- ❖ *Groupe pédagogie dans le cadre du pays d'Art et d'Histoire*
- ❖ *Partenaires de la plaquette « Raconte-moi le pays du Vignoble Nantais » à destination des établissements scolaires*
- ❖ *Adhérents au Graine Pays de la Loire (Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement).*
- ❖ *Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Loire Estuaire*

Focus sur le SAGE "Estuaire de la Loire":

Le Syndicat Mixte Loire et Goulaine est membre de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Estuaire de la Loire. A ce titre, il participe aux orientations et aux décisions prises en termes de gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire du SAGE (3800 km²).

Il est également "structure référente du SAGE", c'est-à-dire qu'il est désigné comme structure opérationnelle pour mettre en œuvre les programmes d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques afin d'atteindre le bon état demandé par la Directive Cadre sur l'Eau à partir de 2015.

En 2015, il a été membre du Comité technique et du Comité de pilotage de l'étude de définition de la structure porteuse du SAGE. Cette structure, le Syndicat Loire Aval (SYLOA) est en fonction depuis le 1^{er} janvier 2016.

2 PARTIE 2: COMPETENCE "Gestion du Marais de Goulaine et de ses affluents"

2.1 Travaux d'entretien du marais de Goulaine

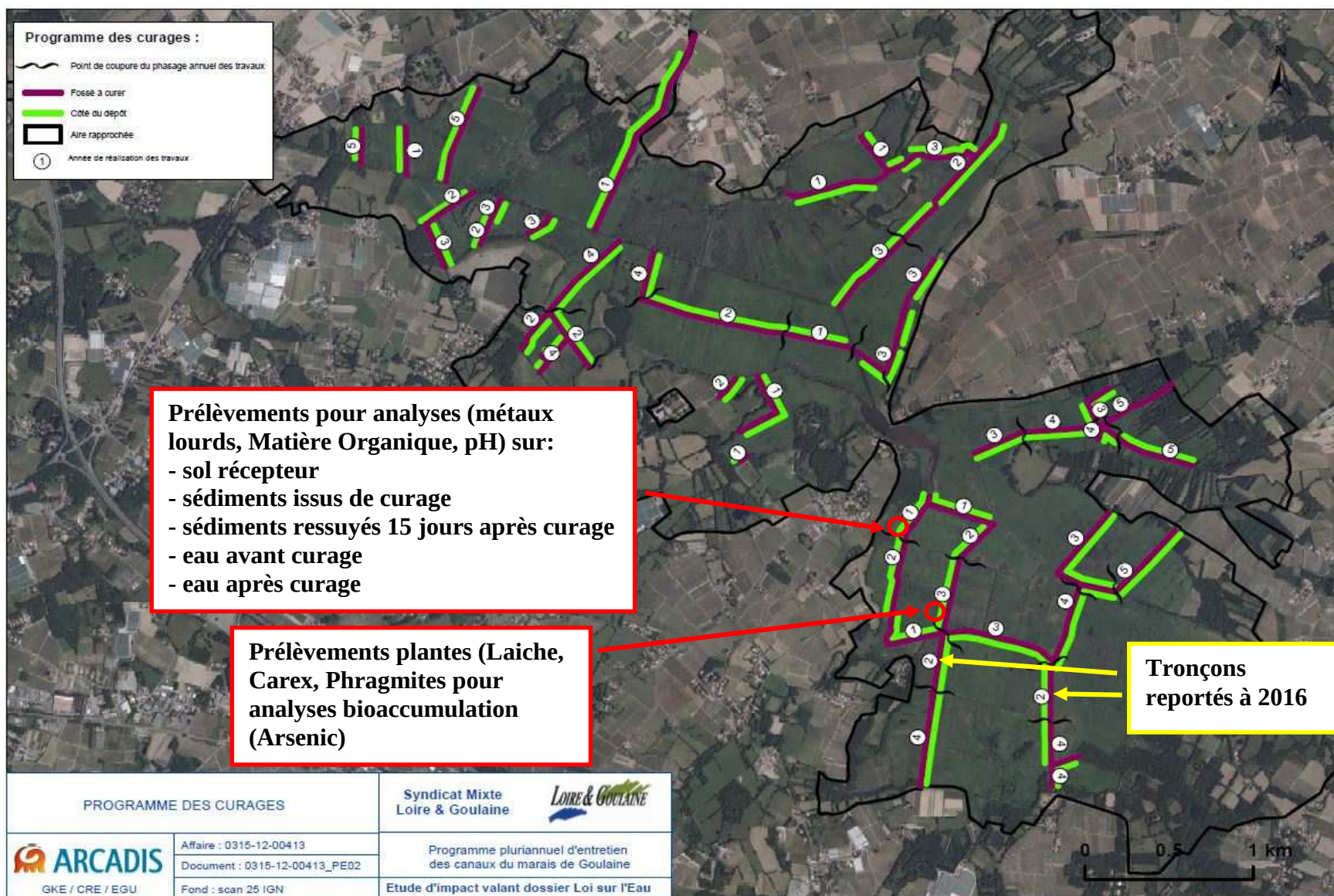
2.1.1 Curage des douves et des canaux

Suite à la formation du personnel en 2014, un inventaire des espèces végétales protégées est systématiquement réalisé en interne sur les tronçons devant être curés. Les zones de régalinge (étalement des boues issues du curage) sont ensuite adaptées pour ne pas avoir d'impact sur ces plantes.

Parallèlement, les analyses imposées dans le protocole pluriannuel pour suivre les taux de métaux lourds dans l'eau, les sols récepteurs, les sédiments curés et dans les plantes ont été réalisées.

Concernant le curage en lui-même, celui-ci est réalisé en régie à l'aide d'une pelle à chenille. Le programme de curage commencé en 2014 se poursuit (21 kms prévus sur 5 ans). En 2015, une grande partie du retard pris en 2014 suite à l'obtention tardive de l'autorisation de commencer les travaux a été rattrapé. Les linéaires curés à ce jour sont tous les tronçons indiqués en année 1 et 2. Seuls les tronçons indiqués sur la carte ci-dessous ont été reportés en 2016.

La carte ci-dessous présente les tronçons curés, reportés et les zones de suivi.



2.1.2 Gestion des embâcles et élagage des arbres

Le Syndicat est intervenu à plusieurs reprises pour retirer des embâcles: arbres tombés en travers des canaux et douves et branchages accumulés.

2.1.3 Ripisylve Canal des Bardets

Des opérations de restauration de la ripisylve le long du Canal des Bardets ont été menées sur deux tronçons situés sur la Chapelle Basse-Mer et à Saint Julien de Concelles.

Les photos ci-dessous illustrent l'état avant travaux (à gauche) et après travaux (à droite).



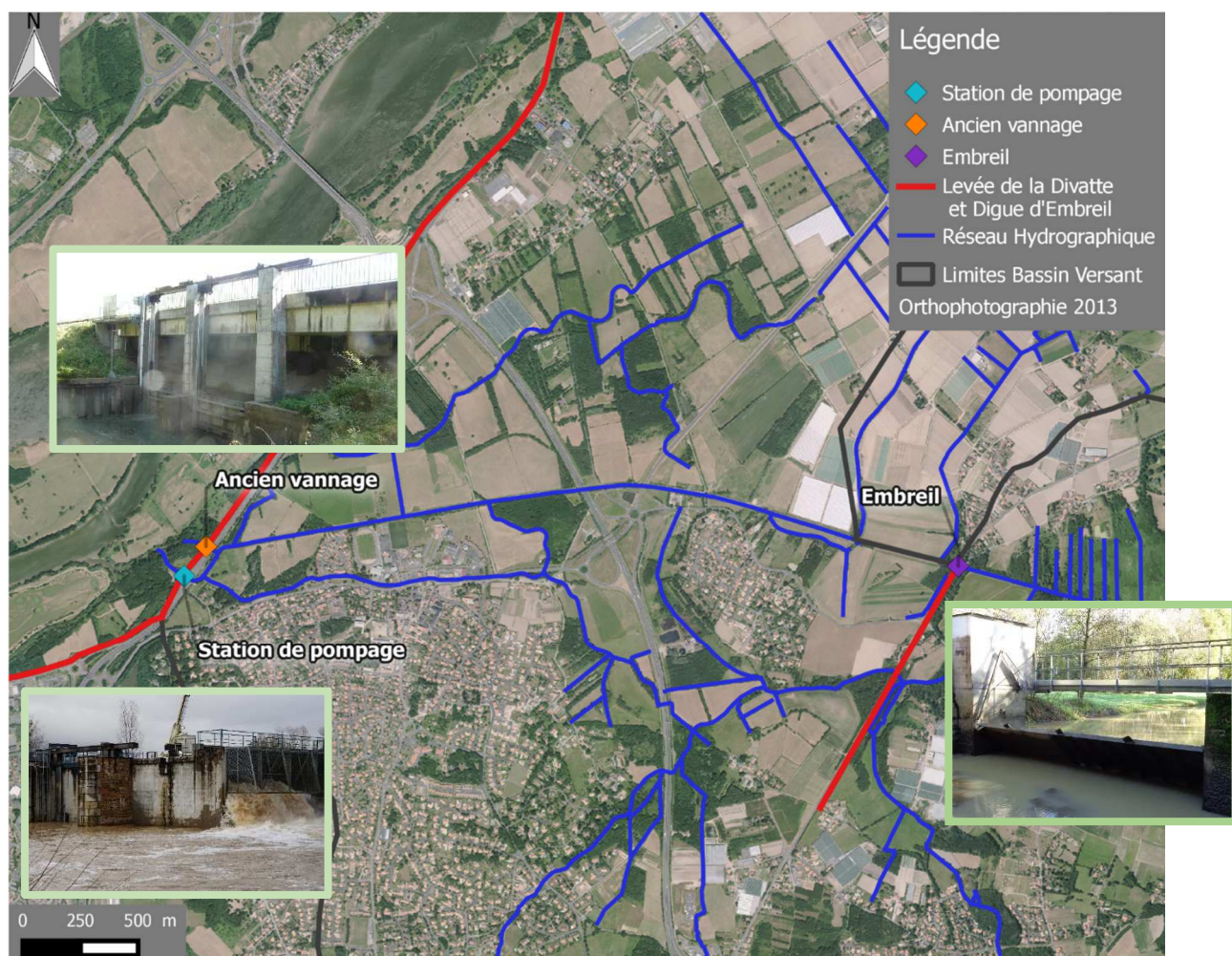
2.2 Lutte contre les inondations

2.2.1 Fonctionnement de la station de pompage

La station de pompage n'a pas fonctionné en 2015.

2.2.2 Travaux sur les ouvrages hydrauliques

Le Syndicat est en charge de 3 ouvrages hydrauliques (Cf. carte ci-dessous) qui concourent à la protection de la population contre les inondations.



Suite à l'audit du cabinet Ginger réalisé en 2010 sur ces ouvrages, une deuxième tranche de travaux a été réalisée en 2015 (la première tranche de travaux ayant été réalisée en 2013). Ces travaux ont porté sur l'ancien vannage situé sur la commune de Basse-Goulaine entre le cours d'eau "Goulaine" et la Loire. Les photos ci-dessous illustrent l'état avant travaux, les travaux et l'état après travaux.



Etat avant travaux



Travaux



Après travaux

Ces travaux ont représenté un coût de 101 000 € qui comprend les travaux à proprement dit, le contrôle SPS, et les honoraires du maître d'œuvre.

Une troisième tranche sera programmée en 2016.

2.3 Gestion du site Natura 2000

2.3.1 Gestion des niveaux d'eau

La loi demande à ce que les ouvrages hydrauliques permettent d'assurer la continuité écologique et sédimentaire. Sur le territoire du SMLG, 4 ouvrages sont concernés dont celui du Pont de l'Ouen situé au milieu du marais de Goulaine. L'ouverture de la porte du Pont de l'Ouen est la solution la plus efficace techniquement pour assurer cette transparence et la moins coûteuse pour se mettre en conformité avec la réglementation par rapport à la réalisation d'une passe à poisson.

L'ouverture de cette porte impactant le calendrier des niveaux d'eau, deux réunions ont été organisées afin de regrouper les acteurs et usagers du marais (le 25/02/2015 et le 10/11/2015). Ces réunions de concertation ont permis d'établir un nouveau calendrier (Cf. annexe 1) qui permet d'ouvrir la porte du Pont de l'Ouen de manière continue.

2.3.2 Programme Agroenvironnemental

Le Syndicat est opérateur agroenvironnemental sur le site Natura 2000 du marais de Goulaine. Il propose des Mesures AgroEnvironnementales (MAE) à destination des exploitants agricoles pour gérer et préserver le marais. Les MAE sont contractualisées à l'échelle d'un regroupement de parcelle (îlots PAC). L'exploitant s'engage à respecter un cahier des charges précis concernant les dates de fauche, les caractéristiques de la fauche, la fertilisation et l'application de pesticides, en contrepartie, il est rémunéré. L'exploitant agricole s'engage pour 5 ans. La rémunération est versée par le biais de financements européens et étatiques.

Un nouveau programme d'aides européennes avec de nouvelles MAE a été proposé par le Syndicat en partenariat avec le comité de pilotage ad hoc. Ces MAE ont pour but de permettre de préserver la biodiversité et les habitats du marais en prenant en compte les usages et les contraintes des différents acteurs. Le nouveau programme agroenvironnemental s'étend de 2015 à 2020. Dans le cadre de ce programme, 13 exploitations agricoles se sont engagées, pour 429 ha contractualisés, représentant 436 887 € d'aides versées sur 5 ans.

2.3.3 Gestion des espèces invasives

2.3.3.1 Lutte contre la jussie

Jusqu'en 2014, le Syndicat réalisait l'arrachage de la jussie dans les canaux du marais de manière manuelle avec l'aide de saisonniers. Suite aux baisses des subventions du Conseil Départemental, le Syndicat a souhaité passer en arrachage mécanique en focalisant l'arrachage uniquement sur les tronçons qui curés en 2015.

Un total de 80 m³ de jussie a été retiré à la pelle mécanique sur les tronçons envahis avant curage et a ensuite été acheminé sur une plate-forme de compostage.

2.3.4 Lutte contre les ragondins, rats musqués

Les actions de lutte contre les ragondins et les rats musqués ont menées comme chaque année à deux niveaux.

❖ Appui aux piégeurs bénévoles:

Le Syndicat met à disposition des piégeurs bénévoles 200 cages, ainsi que les gants nécessaires au piégeage. Il assure leur suivi et leur remplacement. Parallèlement, il récolte les cadavres de rats musqués et ragondins et les stocke avant de faire venir le service d'équarrissage. D'une part le Syndicat paye les primes à la queue (2 €/queue) qui sont versées aux piégeurs.

❖ Suivi densitaire:

La FDGDON est missionnée par le Syndicat pour réaliser un suivi densitaire des populations. Ce suivi densitaire permet également d'effectuer un piégeage à grande échelle sur un secteur où les piégeurs bénévoles accèdent difficilement. 20 cages sont positionnées sur une distance de 1 km sur la Goulaine et sont relevées quotidiennement. Deux passages ont été réalisés: une semaine au printemps et 3 semaines à l'automne.

Afin de faire un bilan de l'ensemble des actions de piégeage et pour remercier les piégeurs, un repas sera organisée au printemps 2016.

Le coût annuel pour l'ensemble de ces opérations s'élève à 9 000 € environ.

2.4 Contrat territorial

Afin de répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de 2000 qui impose le bon état écologique des masses d'eau à l'horizon 2015 avec des dérogations possibles en 2021 et 2027, le Syndicat a lancé un diagnostic du bassin versant de la Goulaine. Ce bassin versant concerne deux masses d'eau: la Boire de la Roche (objectif de bon état en 2021) et la Goulaine (objectif de bon état en 2027).

Le diagnostic fait état des problèmes suivants:

- Ruissellement, érosion, transfert importants de polluants
- Polluants présents: pesticides, Matière organique, Carbone organique dissous, nitrates, phosphore
- Faible teneur en oxygène
- Faible diversité et/ou déséquilibre dans les populations de poissons, d'invertébrés et de phytoplancton
- Cours d'eau recalibrés, surcreusés
- Ripisylve très dégradée ou vieillissante
- Maillage bocager très dégradé

De nombreuses réunions de concertation et des comités techniques et de pilotage ont été organisés afin de définir une stratégie et un programme d'actions. Ces réunions ont permis de définir 3 stratégies:

- Atteinte du bon état écologique demandé par la DCE: 7 995 936 €
- Actions prioritaires: 5 114 634 €

- Capacité du Syndicat: 1 861 638 €

Suite à l'adoption de la stratégie par le Comité syndical le 12 novembre 2015, un programme d'action a été élaboré et proposé dans les différents comités. Celui-ci a été validé par le Comité syndical du 11 janvier 2016 et approuvé par le SAGE Estuaire de la Loire le 12 janvier 2016. L'annexe 2 présente le détail des actions, leur localisation et le plan de financement. Ce contrat représente un montant de 1 788 242 € TTC sur la période 2016-2020. Ce contrat est financé à hauteur de 54,5 % par l'AELB, 17.8 % par la région, 3.2 % par le Département 44 et 24.5 % par le SMLG.

2.5 Débroussaillage canal des bardets

Un débroussaillage sur l'ensemble du canal des Bardets, la Boire de la Roche et la Goulaine aval. L'ensemble de l'opération représente un coût d'environ 9 000 €.

2.6 Missions d'appui technique

Parallèlement à ces actions, le Syndicat assure des missions d'appui technique pour les opérations citées ci-dessous:

- ❖ Elaboration du programme et définition des points de suivi pour le rejet de la STEP de la Chapelle Heulin
- ❖ Aide à l'élaboration de mesures compensatoires pour la future ZAC de la Communauté de Communes Sèvre, Maine et Goulaine
- ❖ Définition de mesures de protection pour le passage du Castor au niveau du périphérique nantais et de la station de pompage
- ❖ Elaboration d'un guide départemental de bonnes pratiques pour le curage des réseaux tertiaires
- ❖ Production d'avis sur les Déclarations d'Intention d'Aliéner au titre des ENS du CG44

3 PARTIE 3: COMPETENCE "ANIMATION-DECOUVERTE"

3.1 Fréquentation des animations

L'annexe 3 récapitule cette fréquentation.

3.1.1 Scolaires et centres de loisirs :

La fréquentation totalise 2342 personnes soit une légère hausse de 4 % par rapport à 2014 (2243) liée notamment aux centres de loisirs.

Les groupes sont issus de 14 communes dont 8 du syndicat : Basse-Goulaine, la Chapelle-Heulin, Gorges, Haute-Goulaine, le Landreau, St Julien de Concelles, la Haye-Fouassière, le Loroux-Botttereau, Nantes, Nort sur Erdre, Remouillé, St Sébastien sur Loire, Vallet, Vertou.

- ❖ *Scolaires* :
1659 élèves + 201 adultes accompagnateurs (1860), 61 groupes.
- ❖ *Centre de loisirs* :
425 enfants + 57 accompagnateurs (482), 31 groupes.

3.1.2 Grand public :

601 personnes réparties sur 30 groupes ont participé aux activités et actions du syndicat soit une hausse de 27 % comparé à 2014 (471). Parmi celles-ci 191 personnes sont liées au programme grand public « Le marais de Goulaine Grandeur nature».

9 sorties barque ont été réalisées.

42 % des personnes sont venues de mars à fin juillet contre 66% en 2014 et 80 % en 2013, ainsi nous étalons la saison d'animation.

3.1.3 Total

Le nombre total de personnes, en hausse de 8 % s'élève à 2943 (dont 80 % scolaires et Alsh).

Les recettes des animations s'établissent à 2594 € (billetterie de la régie de recettes et facturation). Le tableau ci-dessous récapitule la fréquentation mensuelle.

		SCOLAIRE	ALSH	GRAND PUBLIC	TOTAL
JANVIER	Personnes	84	0	5	89
	Groupes	4	0	1	5
FEVRIER	Personnes	0	41	35	76
	Groupes	0	3	1	4
MARS	Personnes	163	73	42	278
	Groupes	5	5	3	13
AVRIL	Personnes	286	40	98	424
	Groupes	10	3	6	19
MAI	Personnes	557	14	36	607
	Groupes	17	1	4	22
JUIN	Personnes	210	12	52	274
	Groupes	6	1	2	9
JUILLET	Personnes	20	214	31	265
	Groupes	1	11	4	16
AOUT	Personnes	0	26	38	64
	Groupes	0	1	1	2
SEPTEMBRE	Personnes	454	0	192	646
	Groupes	14	0	3	17
OCTOBRE	Personnes	34	62	65	161
	Groupes	2	6	4	12
NOV/DECEMBRE	Personnes	52	0	7	59
	Groupes	2	0	1	3
TOTAL	Personnes	1860	482	601	2943
	Groupes	61	31	30	122

3.2 Provenance des groupes

Les scolaires proviennent à 72 % du territoire Loire et Goulaine, les centres de loisirs 100%.

Le grand public provient à 74 % (contre 84 % en 2014) du vignoble nantais dont une très grande part du territoire Loire et Goulaine. Les autres personnes proviennent essentiellement des communes du sud de l'agglomération nantaise.

3.3 Répartition par cycle scolaire

Les classes maternelles se maintiennent (15 %) de même que les collèges autour de 20 %. Les classes des écoles élémentaires après avoir progressées l'année dernière et représentées jusqu'à 45 % des groupes baissent à 31 %. Ce sont les classes du lycée qui progressent pour la troisième année consécutive avec 34 % des groupes (12 % en 2013, 24 % en 2014).

3.4 Thèmes d'animation (scolaires uniquement)

Les animations proposées sont en lien avec les programmes des différents niveaux scolaires. Les démarches pédagogiques font en sorte que l'élève est acteur de sa découverte, le travail en groupe est favorisé encourageant la collaboration entre élèves et le terrain est fortement privilégié.

Deux thèmes majoritaires :

- Celui centré sur la notion de biodiversité (étude des milieux naturels du marais) en rapport avec le poids des classes de collège et lycée avec 38 % des animations.
- Celui sur l'entomofaune terrestre et aquatique qui rencontre toujours le même intérêt auprès des publics maternels et élémentaires.

3.5 Fréquentation des expositions

Celle-ci affiche un total de 2991 (pour 3160 en 2014) visiteurs individuels uniquement. Le tableau ci-dessous récapitule les entrées mensuelles. L'annexe 4 présente le bilan du programme d'exposition.

AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	TOTAL
542	400	449	542	294	426	338	2991

Bilan du 05/04 au 30/10/2015 sur 29 semaines et un total cumulé d'environ 520 heures d'ouverture :

Exposition 1 (05/04 au 27/05) : 913 visiteurs sur 8,5 semaines (107/semaine)

Exposition 2 (31/05 au 21/07) : 926 visiteurs sur 7 semaines (132/semaine)

Exposition 3 (22/07 au 09/09) : 451 visiteurs sur 7 semaines (64/semaine)

Exposition 4 (13/09 au 30/10) : 701 visiteurs sur 7 semaines (100/semaine)

Les expositions ont connu une baisse des visiteurs de 5 %.

3.6 Articles de presse et communication

27 articles ont été recensés sur le Syndicat Loire et Goulaine (Hebdo de Sèvre et Maine, Ouest-France, Presse-Océan), des articles ont néanmoins pu nous échapper.

- 10 articles concernent les 4 expositions de la saison,
- 11 articles concernent les animations du Syndicat Mixte Loire, la Maison bleue et le marais,
- 6 articles ont attiré au syndicat et à ses missions.

Les animations ont également été globalement répercutées par les services communications des communes adhérentes au syndicat.

3000 dépliant « Le marais de Goulaine Grandeur nature ont été imprimés et distribués

3.7 Divers

La Maison bleue en tant qu'équipement du territoire Loire et Goulaine et dans le cadre de sa mission de découverte du marais ouvre ses locaux pour diverses réunions et animations de structures du territoire Loire et Goulaine (Gaule nantaise, Association des chasseurs du marais). Nous participons également au groupe pédagogie dans le cadre du pays d'Art et d'Histoire et sommes partenaires de la plaquette « Raconte-moi le pays du Vignoble Nantais » à destination des établissements scolaires. Nous sommes également adhérents au Graine Pays de la Loire (Groupe Régional d'Animation et d'Information sur la Nature et l'Environnement).

La Maison bleue a participé à deux évènements majeurs :

- Accueil sur le site de la Maison bleue des 10 ans de « Sol en Vignes » le samedi 20 juin (plusieurs centaines de personnes ont participé à cette journée).
- Mise en place d'une expo sur le Syndicat Loire et Goulaine et le marais de Goulaine dans le cadre de la manifestation « L'art au jardin » au village des Perrières bordant le marais à St Julien de Concelles organisée par le Centre Socioculturel de Loire-Divatte. Sur deux jours, 4 et 5 juillet, elle a attiré de très nombreux visiteurs.

Nous avons également ouvert nos portes pour les virades de l'espoir (27 septembre) et être un point étape de la rando de la fouace (18 octobre).

Le site du pont de l'Ouen et la butte de la Roche ont été intégré au circuit « le Voyage dans le Vignoble » mis en place par le voyage à Nantes. Une carte retraçant l'itinéraire de Nantes à Clisson nous positionne. Même si cela ne s'est pas retrouvé dans les chiffres de fréquentation de juillet-août (en baisse par rapport à 2014), à moyen et long terme cela ne peut être qu'un plus dans l'attractivité de la Maison bleue.

Nous n'opérons pas de comptage sur les personnes demandant des informations hors période d'ouverture de la Maison bleue ainsi que sur la fréquentation des boucles pédestres (pas d'éco compteurs sur le site).

3.8 Conclusion

Au final, la fréquentation est sensiblement la même qu'en 2014 soit 5934 personnes touchées par les actions du secteur animation/découverte de la Maison bleue contre 5874 en 2013.

Ce chiffre montre d'une part que l'activité découverte se maintient et d'autre part l'efficacité de nos activités (au vu des moyens). Le Syndicat rappelle aux délégués qu'ils n'hésitent pas à communiquer nos possibilités d'intervention sur leurs communes respectives pour des projets d'animation.

4 PARTIE 4: Prospectives 2016

4.1 Compétence "Gestion du Marais de Goulaine et ses affluents"

4.1.1 Travaux sur les ouvrages hydrauliques

La troisième tranche de travaux sur les ouvrages hydrauliques prévus dans le marché de maîtrise d'œuvre sera mise en œuvre.

4.1.2 Contrat territorial

L'année 2016 sera celle de la mise en œuvre du Contrat territorial.

4.1.3 Gestion du site Natura 2000

Afin de préparer la réalisation du DOCOB oiseaux, l'expertise ornithologique devra être réactualisée.

4.1.4 GEMAPI

Le Syndicat est actuellement compétent statutairement pour la lutte contre les inondations et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. La loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) impose aux EPCI à fiscalité propre de prendre ces compétences au 1er janvier 2018 avec transfert ou délégation possible à un Syndicat de bassin versant si une Communauté de Communes ne couvre pas la totalité du bassin versant.

Dans ce contexte, l'avenir de la compétence hydraulique du Syndicat dépendra du positionnement des 2 Communautés de Communes et de Nantes Métropole et de leur volonté de conserver leur compétence en interne, de la déléguer ou de la transférer au SMLG.

In fine, le transfert ou la délégation devront s'accompagner de moyens financiers suffisants pour que le SMLG puisse assurer ses missions efficacement.

4.2 Compétence "Animation-Découverte"

Un nouveau travail est à opérer sur la communication à cinq niveaux :

- ❖ Renouveler notre dépliant grand public qui n'a pas changé depuis 2010,
- ❖ Penser complètement la plaquette scolaire. Celle réalisée l'a été en interne en 2010 et diffusée qu'une fois, des courriers ayant été uniquement envoyés pour relancer les établissements scolaires.
- ❖ Développer des partenariats pour renforcer le site de la Maison bleue comme centre privilégié de découverte nature.
- ❖ Développer l'attractivité du site comme point d'ancrage de découverte du marais, sachant également que nous sommes le seul site du vignoble à développer des animations sur la biodiversité.

ANNEXE 1: Nouveau calendrier des niveaux d'eau adopté le 10 novembre 2015

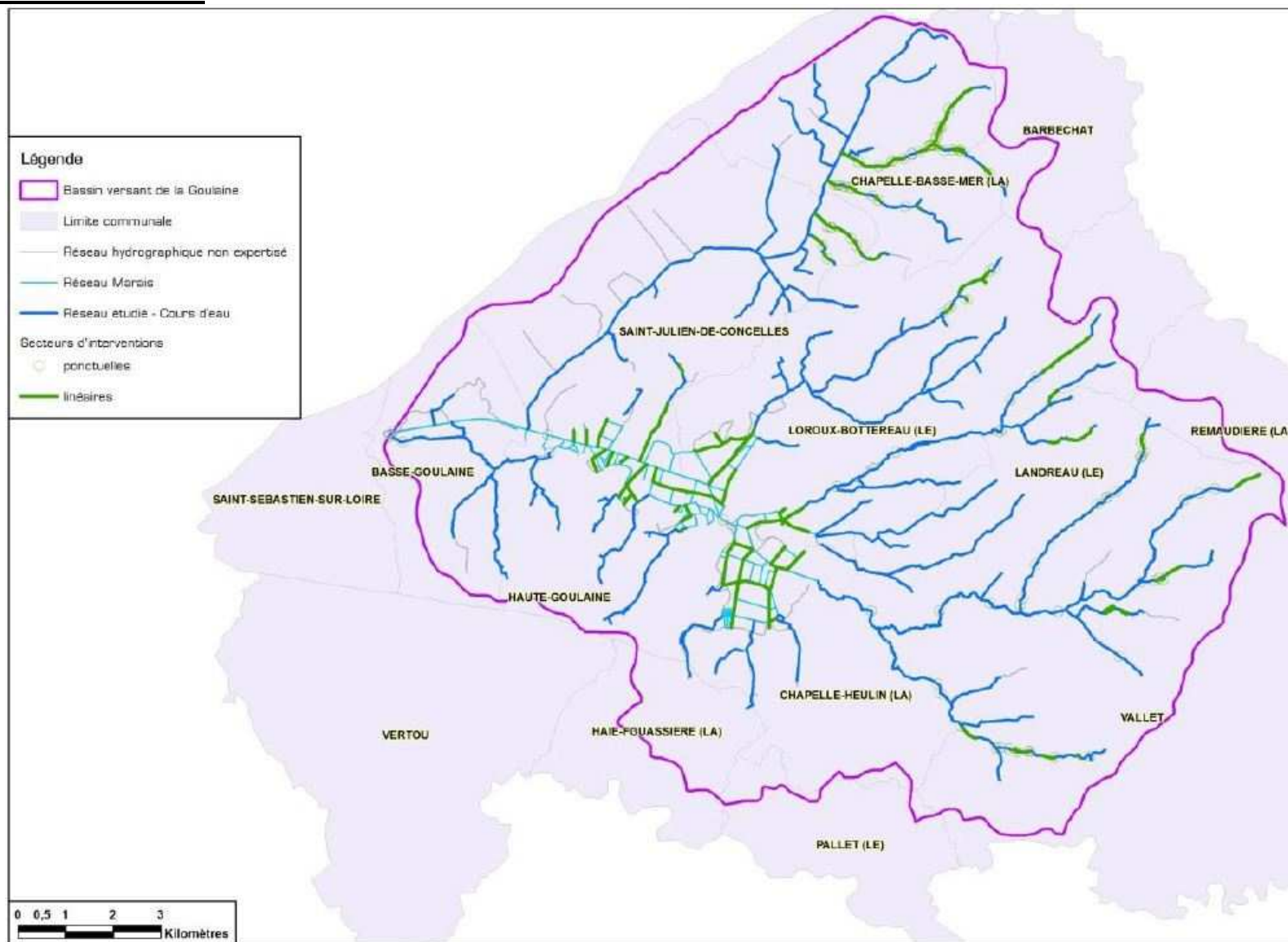
Tableau des côtes de référence minimum /maximum de niveaux d'eau - Marais de Goulaine			
Date	Côtes 2015 mNGF	Vitesse d'exondation (*)	Usage sur le marais
1er janvier-15 avril	2,55	0	Chasse, ponte brochets, protection vigne, avifaune, promenade en barque, dévalaison brochets
30 avril	2,25	du 15 avril au 30 avril: 2cm/jour	
15 mai	2	du 30 avril au 15 mai: 1,7 cm/jour	
juillet-août	1,60-1,7 (baisse temporaire à 1,50 lors des renouvellements d'eau par la Loire)	du 15 mai au 1er juillet: 0,7 cm/jour	Fauche, Pâturage, promendades en barques, entomofaune, avifaune, lutte contre la jussie, curage, régulation ragondins
15 septembre	1,6-1,8		Curage, lutte contre la jussie, régulation ragondins, chasse, avifaune
1er novembre-10 novembre	2	Apports d'eau par la Loire si côte inférieure à 2 m au 30 octobre	
A partir du 10 novembre	Remontée progressive par la pluviométrie jusqu'à la côte 2,55		Chasse, avifaune, régulation ragondins, entrée des reproducteurs de brochets par la Loire
(*)= Les vitesses d'exondation sont définies dans le cas d'une année de pluviométrie moyenne où les côtes indiquées sont respectées. Dans le cas d'un fort à-coup hydraulique comme au mois de mai 2015 où il était tombé 100 mm de pluie en 24 h (augmentation de 50 cm du niveau du marais), les vitesses d'exondation pourront être accélérées pour retrouver les niveaux de côtes prédéfinies. Cette augmentation de la vitesse d'exondation se fera en concertation avec les acteurs.			

ANNEXE 2: Présentation du Contrat territorial

Tableau récapitulatif des actions:

Thème	N° fiche-action	Contenu de la fiche-action	Montant
Milieus aquatiques	F1	Restauration des milieux aquatiques	999 865
Bassin versant: Réduction pollutions diffuses et ponctuelles	F2	Aménagement de bassin versant et changement des pratiques - Sites pilotes	128 002
	F3	Lutte contre le ruissellement et le transfert des éléments polluants	50 000
	F4	Suivi du Contrat de filière établi entre la Fédération des maraîchers et l'AELB	0
	F5	Communication, sensibilisation et formation auprès de la profession agricole	9 334
	F6	Communication et formation auprès des collectivités, des industriels, des artisans et des écoles	11 000
Transversal	F7	Suivi et évaluation de la qualité de l'eau	75 334
	F8	Animation et coordination Bassin versant et Milieux aquatiques	260 000
TOTAL -€ HT			1 533 535
TOTAL- € TTC			1 788 242

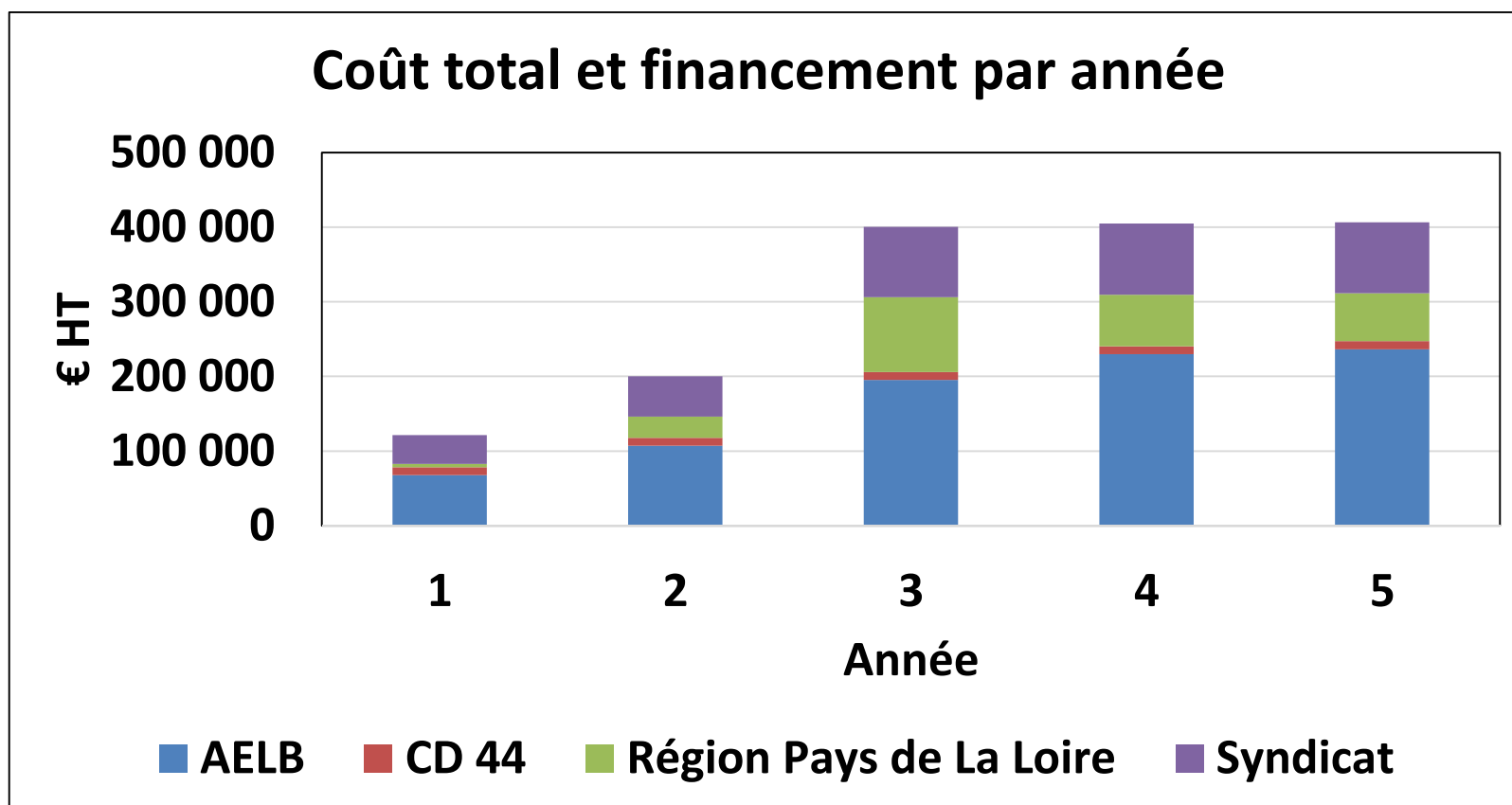
Localisation des actions:



Plan de financement:

Année	Coût total € HT	Financement - € HT				TOTAL GENERAL € TTC
		AELB	CD 44	Région Pays de La Loire	Syndicat	
Année 1	121 500	67 600	10 800	4 600	38 500	145 800
Année 2	200 081	107 017	10 800	28 284	53 980	240 097
Année 3	400 399	195 107	10 800	100 448	94 044	480 479
Année 4	405 026	229 752	10 800	69 041	95 433	486 031
Année 5	406 529	236 485	10 800	63 974	95 270	487 835
TOTAL - € HT	1 533 535	835 961	54 000	266 347	377 227	
TOTAL - € TTC	1 788 242	971 953	58 800	319 616	437 872	

Détail du plan de financement et de la mise en œuvre annuelle du Contrat:



ANNEXE 3: Bilan animations scolaires/Alsh/Grand public

JANVIER 2015 : 80 élèves + 4 adultes, 4 classes (84)

Ecole publique La Haye- Fouassière :

Mardi 20 janvier, 2 classes ce1/ce2 38 élèves + 2 adultes (chaînes alimentaires)

Lycée Briacé le Landreau :

Jeudi 22 janvier, 1 classe de première, aménagements paysagers, 22 élèves (milieux naturels)

Lycée Briacé le Landreau :

Jeudi 29 janvier, 1 classe de première, services aux personnes, 20 élèves + 1 adulte (milieux naturels)

MARS 2015 : 141 élèves + 22 adultes, 5 classes (163)

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Mardi 17 mars : 1 classe de Cm2 36 élèves + 8 adultes Esat (inv. Aquatiques)

Lycée Charles Péguy, Gorges :

Mardi 24 mars, 2 classes de seconde, 44 élèves + 4 adultes (biodiversité)

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Jeudi 26 mars : 1 classe de Cm2 34 élèves + 8 adultes (inv. Aquatiques)

Collège St Gabriel Haute-Goulaine:

Lundi 30 mars, 1 classe de 5 ème 27 élèves + 2 adultes (biodiversité)

AVRIL 2015 : 256 élèves + 30 adultes, 10 classes (286)

Collège St Gabriel, Haute-Goulaine :

jeudi 2 avril, 2 classes de 6ème 58 élèves + 4 adultes (biodiversité)

Vendredi 3 avril, 2 classes de 6ème 55 élèves + 4 adultes (biodiversité)

Journée environnement Haute-Goulaine :

Vendredi 10 avril : 136 élèves du cm à la 6 ème, 5 classes, 20 adultes (espaces verts)

IME de Vallet:

Mercredi 29 avril : 7 enfants + 2 adultes (éveil)

MAI 2015: 483 élèves + 74 adultes, 17 classes (196)

Ecole privé St Joseph La Chapelle-Heulin :

Lundi 4 mai : 2 classes de Cm 1 (eaux douces) : 59 élèves + 8 adultes

Mardi 5 mai : 2 classes de Ce1/2 (eaux douces) 59 élèves + 8 adultes

Lycée Briacé le Loroux :

Jeudi 7 mai, 1 classe de première, services aux personnes, 25 élèves + 1 adulte (végétation/insectes)

Mardi 12 mai, 1 classe de première, Aménagements, 25 élèves + 1 adulte (végétation/insectes)

Lycée de l'Erdre, Nort-sur- Erdre :

Lundi i 11 mai, 1 classe de 1ère, 34 élèves + 2 adultes (biodiversité)

Ecole publique la Haye-Fouassière

Mercredi 13 mai, 2 classes de Ce1/Ce2, 56 élèves + 10 adultes (entomofaune terrestre)

Mardi 19 mai, 2 classes de Ce1/Cp, 54 élèves + 10 adultes (entomofaune terrestre)

Ecole publique de Basse-Goulaine :

Vendredi 22 mai : 2 classes de MS, 61 élèves + 10 adultes (inv. Aquatiques)

Ecole privé St Joseph La Chapelle-Heulin :

Mardi 26 mai : 2 classes de PS/MS (eaux douces) : 60 élèves + 12 adultes

Jeudi 28 mai : 2 classes de GS/Cp (eaux douces) 50 élèves + 12 adultes

JUIN 2015 : 175 élèves + 35 adultes 6 classes (210)

Ecole publique les Treilles Vertou :

Mardi 2 juin, 1 classe de MS 30 élèves + 6 adultes (eaux douces)

Ecole privé Ste Bernadette St Sébastien sur Loire .:

Jeudi 4 juin, 1 classe de PS 30 élèves + 7 adultes (eaux douces)

Ecole publique Brelet St Julien de Concelles :

Vendredi 11 juin : 2 classes de Ce2 59 élèves + 10 adultes (inv. aquatiques)

Ecole publique les Lys St Julien de Concelles .:

Vendredi 19 juin, 2 classes de PS/MS 56 élèves +12 adultes (entomofaune terrestre)

JUILLET : 18 élèves + 2 adultes 1 classe (20)

Collège public Le Loroux Bottereau:

Jeudi 2 juillet : 18 élèves + 2 adultes (inv. aquatiques)

SEPTEMBRE : 2015: 425 élèves + 29 adultes, 14 classes (454)

Lycée la Perverie Nantes:

Mercredi 16 septembre : 43 élèves de classe préparatoire (2 classes) + 5 adultes (biodiversité)

Lycée le Loquidy, Nantes: (biodiversité)

Mardi 15 septembre : 2 classes de seconde, 70 élèves + 4 adultes

Lundi 21 septembre : 2 classes de seconde, 70 élèves + 4 adultes

Mercredi 23 septembre : 1 classe de seconde, 35 élèves + 2 adultes

Jeudi 24 septembre : 2 classes de seconde, 70 élèves + 4 adultes

Vendredi 25 septembre : 1 classe de seconde, 35 élèves + 2 adultes

Lycée La Herdrie, Basse-Goulaine :

Mardi 29 septembre : 35 élèves + 3 adultes (biodiversité)

Mercredi 30 : 35 élèves + 3 adultes (biodiversité)

Lycée Briacé, le Landreau :

Mardi 15 septembre : 15 BTS GPN + 1 adulte (présentation syndicat)

Mardi 22 septembre : 15 BTS GPN + 1 adulte (présentation syndicat)

OCTOBRE :2015 : 31 élèves + 3 adultes, 2 classes (34)

IME Vallet :

Mercredi 7^r octobre : 6 élèves + 2 adultes (mare)

Collège St Gabriel, Haute-Goulaine :

Vendredi 16 octobre : 1 classe de 6^{ème} 25 élèves + 1 adulte (végétation)

NOVEMBRE/DECEMBRE : 50 élèves + 2 adulte, 2 classes (52)

Collège St Gabriel, Haute-Goulaine :

Vendredi 6 novembre : 1 classe de 6 ème 25 élèves + 1 adulte (mangeoire)

Vendredi 11 décembre: 1 classe de 6 ème 25 élèves + 1 adulte (oiseaux)

Alsh

FEVRIER : 37 enfants + 4 adultes, 3 groupes (41)

Vendredi 20 février : Csmg, oiseaux matin et après-midi 2x 13 enfants + 2 adultes

Mercredi 25 février : ALSH le Loroux-Bottreau, 11 + 2 adultes

MARS : 60 enfants + 13 adultes 5 groupes (73)

Mercredi 4 mars : Association Pont Caffino (groupe Remouillé) : 28 + 7 adultes (éveil à la nature)

Mercredi 11 mars : Alsh le Loroux-Bottreau, 10 enfants + 2 adultes

Mercredi 18 mars : Alsh le Loroux-Bottreau, 11 enfants + 2 adultes

Mercredi 25 mars : Alsh le Loroux-Bottreau, 11 enfants + 2 adultes

AVRIL : 36 enfants + 4 adultes 3 groupes (40)

Mercredi 22 avril : Alsh ccs mg : 25 + 2 adultes (2 groupes)

Mercredi 29 avril : Alsh le Loroux-Bottreau, 11 enfants + 2 adultes

MAI: 12 enfants + 2 adultes 1 groupe (14)

Mercredi 27 mai : Alsh le Loroux-Bottreau, 12 enfants + 2 adultes

JUIN: 11 enfants + 1 adulte 1 groupe (12)

Mercredi 17 juin: Alsh St Julien de Concelles, 11 enfants + 1 adulte

JUILLET : 189 enfants + 25 adultes, 11 groupes (214)

Mercredi 1 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 2 groupes : 25 (3-4 ans) 28 (6-11 ans) + 6 adultes

Mercredi 8 juillet : Alsh L a Haye-Fouassière, 2 groupes 18 enfants (3-11 ans) + 2 adultes

Mercredi 15 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 2 groupes 16 enfants (3-11 ans) + 2 adultes, 20 (6-11 ans) + 3 adultes

Mardi 21 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 2 groupes 28 enfants (3-11 ans) + 4 adultes

Jeudi 23 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 1 groupe 15 enfants (6-8 ans) + 2 adultes

Mercredi 29 juillet : Alsh La Haye-Fouassière, 2 groupes 8 enfants (3-5 ans) + 2 adultes, 31 (6-11 ans) + 4 adultes

AOÛT : 24 enfants + 2 adultes, 1 groupe (26)

Jeudi 27 août : Alsh Le Landreau, 24 enfants (4-10 ans) + 2 adultes

OCTOBRE : 56 enfants + 6 adultes, 6 groupes (62)

Mardi 20 octobre : Association Pont Caffino ccsmg : 21 enfants 3 groupes + 2 adultes (éveil à la nature)

Jeudi 29 octobre : Alsh pluriel Loroux 18 enfants 2 groupes (éveil à la nature)

vendredi 30 octobre : Alsh pluriel 17 enfants + 2 adultes 1 groupe (pêche)

Grand public

TOTAL JANVIER : 5 personnes 1 groupe

Mardi 27 janvier : Tournage clip marais de Goulaine : 5 personnes

TOTAL FEVRIER : 35 personnes 1 groupe

Jeudi 19 février : groupe association plur'il le Loroux Bottereau 35 personnes, 1 groupe (soirée chouettes)

TOTAL MARS : 42 personnes 3 groupes

Jeudi 5 mars : Groupe office de tourisme du Vignoble de Nantes : 7 personnes, 1 groupe

Samedi 14 mars : Accueil atlas entomologique régionale, 25 personnes 1 groupe

Dimanche 22 mars : Sortie oiseaux Basse-Goulaine nature Environnement, 10 personnes, 1 groupe

TOTAL AVRIL: 98 personnes 6 groupes

Samedi 4 avril : Nuit de la Chouette, Le Landreau, 50 personnes

Mercredi 15 avril : 1 sortie barque, 10 personnes (groupe privé Accord Nantes)

Vendredi 17 avril : 1 sortie barque, 10 personnes (Groupe privé)

1 sortie barque, 10 personnes (programme

Dimanche 19 avril : 2 sorties barques, 18 personnes (2 programme)

TOTAL MAI: 36 personnes 4 groupes

Dimanche 3 mai : 1 sortie oiseaux, 3 personnes (programme)

Mercredi 6 mai: 13 personnes (groupe Bepejeps)

Jeudi 21 mai : 2 sorties barque, 20 personnes

TOTAL JUIN : 52 personnes 2 groupes

Mardi 9 juin : Matinée Sage estuaire, 40 personnes

Vendredi 26 juin : Maison de retraite les Glénans, 12 personnes (arbres)

TOTAL JUILLET : 31 personnes 4 groupes

Vendredi 10 juillet : sortie le marais une mosaïque de milieux, 5 personnes

Vendredi 17 juillet : sortie le marais une mosaïque de milieux, 11 personnes

Vendredi 24 juillet : sortie le marais une mosaïque de milieux, 3 personnes

Vendredi 31 juillet : sortie le marais une mosaïque de milieux, 12 personnes

TOTAL AOÛT : 38 personnes 1 groupe

Vendredi 28 août : Nuit Européenne de la Chauve-souris, 38 personnes

TOTAL SEPTEMBRE : 192 personnes 3 groupes
--

Dimanche 20 septembre matin : Rando-découverte journée du patrimoine Basse-Goulaine
140 personnes

Dimanche 20 septembre après-midi: Rando-découverte journée du patrimoine butte de la
roche, 14 personnes.

Dimanche 27 septembre matin : 40 personnes Association Théâtre et loisirs, Basse-
Goulaine :

TOTAL OCTOBRE : 65 personnes, 4 groupes
--

Samedi 10 octobre après-midi : 2 sorties barque (programme) 19 personnes.

Samedi 10 octobre soir : Sortie nocturne le jour de la nuit : 18 personnes

Mardi 20 octobre : Animation Chauve-souris, groupe famille Association plur'il le Loroux
Bottereau, 28 personnes

TOTAL NOVEMBRE : 7 personnes 1 groupe
--

Samedi 14 novembre : Ca crédit agricole, Vertou, 7 personnes (présentation du syndicat et
du bassin versant)

ANNEXE 4: BILAN DU PROGRAMME D'EXPOSITIONS 2015 : 2991 visiteurs

Horaires d'ouverture au public :

- les après-midis en semaine 14h00 – 17h00
- les dimanches après-midis 15h30 – 18h30

PERIODES D'EXPOSITION	ARTISTES/EXPOSANTS	EXPOSITIONS PRESENTEES
Dimanche 5 avril au mercredi 27 mai <i>8,5 semaines 8 dimanches</i>	Françoise Bretagne, photographe (Basse-Goulaine)	Photographies d'oiseaux du marais « Les ailes du marais » Nombre de visiteurs : 913
Dimanche 31 mai au dimanche 19 juillet <i>7 semaines 8 dimanches</i>	Marie-Danielle Bribo (Chapelle-Heulin) Peinture sur porcelaine Sébastien Multeau (Clisson) Photographe macro insecte	« Un jardin de porcelaine » « La mante religieuse » Nombre de visiteurs : 926
Mercredi 22 Juillet au mercredi 9 septembre <i>7 semaines 7 dimanches</i>	GIP estuaire de la Loire (Nantes)	Exposition thématique sur les marais de la Loire « Sage comme des images » Nombre de visiteurs : 451
Dimanche 13 septembre au vendredi 30 octobre <i>7 semaines 7 dimanches</i>	Association « L'atelier du marais » (Haute-Goulaine)	Peintures de 18 adhérents, « Reflets aquatiques » Nombre de visiteurs : 701

TOTAL : 29,5 semaines d'ouverture (environ 500 heures d'ouverture) pour 2991 visiteurs